



USIC

Union Suisse des Sociétés d'Ingénieurs-Conseils
Schweizerische Vereinigung Beratender Ingenieurunternehmungen
Unione Svizzera degli Studi Consulenti d'Ingegneria
Swiss Association of Consulting Engineers
Member of FIDIC and EFCA

Prise de position: Améliorer l'efficacité de l'infrastructure suisse

Mai 2012

Réflexions menées par l'USIC à l'occasion de ses 100 ans d'existence.

1. Reconnaître l'effet positif des mesures politiques

Le contexte politique est un facteur de succès décisif lorsqu'il s'agit de réaliser des projets d'infrastructure efficaces et durables.

Harmonisation des normes de construction: Le morcellement cantonal du droit entraîne une insécurité juridique. Cette dispersion est inefficace et constitue un frein à l'innovation. Des normes de construction harmonisées génèrent des processus nettement plus efficaces en termes de planification et d'exécution.

Modernisation des bases juridiques: L'efficacité pourrait croître considérablement avec la diminution des obstacles administratifs, la simplification des moyens juridiques ou l'assouplissement des dispositions légales, notamment concernant le travail de nuit et de fin de semaine ou la sécurité au travail.

Allègement des processus: Il convient d'alléger les processus en matière de décision et d'autorisation, d'arrêtés de crédit, de possibilités de recours, etc.

Innovation plutôt que foi dans les normes: Les standards de construction, normes et directives constituent d'importantes consignes de planification. Une application irréfléchie comporte toutefois le risque d'une planification inutilement étendue et d'un investissement excessif. Ce danger est renforcé par le fait que les solutions innovantes et «alternatives» sont rarement appréciées à leur juste valeur. Au début du projet, il s'agit donc d'examiner les standards de construction du point de vue de leur nécessité et de leur proportionnalité. Il faut encourager les autorités à trouver avec les spécialistes, des solutions novatrices: la meilleure solution technique n'est pas toujours la plus durable.

2. Oser prendre des mesures impopulaires

Afin de réaliser et d'entretenir des infrastructures de manière efficace, il convient de rationaliser les projets et de réduire les complexités. Pour ce faire, il faut avoir le courage de prendre des mesures impopulaires. On peut, par exemple, diminuer le temps de construction grâce à des phases de construction intensive ou à des fermetures totales, et obtenir ainsi une économie des coûts, une amélioration de la qualité constructive et une diminution des risques.

Au titre des mesures susceptibles de soulever des critiques figurent également l'assouplissement, déjà évoqué, du droit du travail ainsi que l'allègement des procédures de recours.

Il convient de sensibiliser l'opinion publique et de la convaincre du bien-fondé de telles mesures. Des projets de construction des pouvoirs publics basés sur l'efficacité, l'innovation et la durabilité profitent en fin de compte à la collectivité tout entière.

3. Renforcer la planification stratégique

Renforcer précocement et globalement la planification stratégique des projets d'infrastructure par rapport aux usages actuels équivaut à augmenter l'efficacité de manière décisive.

Dans le cadre de la planification stratégique, un *comité d'experts indépendant* du propriétaire de l'infrastructure examine les besoins et définit des *objectifs contraignants*, auxquels devra répondre le projet. Les écarts ne sont autorisés que dans des cas d'exception fondés. Seuls des objectifs clairs appellent des solutions taillées à la mesure du projet. Cette démarche ouvre la porte à des approches originales, novatrices et efficaces, et permet aux ingénieurs et ingénieures de créer une plus-value réelle et durable. La planification stratégique doit considérer l'infrastructure dans un contexte général, allant au-delà de limites communales et cantonales et au-delà d'un domaine d'infrastructure donné (route, voie ferroviaire, infrastructure énergétique, etc.).

4. Simplifier les structures organisationnelles

Il est possible d'augmenter sensiblement l'efficacité si tous les services et personnes indispensables sont impliqués à temps dans un projet. Il importe à cet égard de simplifier les organisations et de restreindre le nombre des personnes engagées au projet – tant du côté de l'administration que de celui des entreprises de planification et d'exécution – aux fins d'éviter certaines interfaces et tâches de coordination. En même temps, les personnes participant au projet doivent obtenir davantage de compétences. *Des structures simplifiées et des compétences supplémentaires* rendent les procédures plus rapides et plus simples. Couplées aux consignes claires et contraignantes de la planification stratégique, elles permettent une exécution du projet basée sur la continuité et l'efficacité. Partant, les processus de modification, lesquels nécessitent du temps et engendrent des coûts, peuvent être réduits à un minimum.

5. Encourager l'innovation par les concours

Pour les projets de construction de bâtiments et de ponts, les procédures de concours visant à sélectionner la solution optimale et l'équipe de planification sont aujourd'hui monnaie courante. Les concours sont également judicieux dans le cas de grands projets d'infrastructure, que ce soit pour le choix d'un planificateur général ou d'une entreprise totale. Ce procédé, devant inclure une rémunération au juste prix, encourage l'innovation et la créativité, tout en permettant au maître de l'ouvrage de trouver la meilleure solution possible.

Les procédures de concours sont exigeantes et coûteuses. Lors de la préparation (planification stratégique), le maître de l'ouvrage est tenu de fixer les objectifs – utilité, coûts, délais – de manière claire et contraignante. La bonne préparation et la haute qualité des propositions de solution issues de la procédure de concours compensent largement ce surcroît initial de dépenses, tant dans la planification et le déroulement du projet qu'au sein de l'entreprise en particulier.

Contact:

Mario Marti, docteur en droit, secrétaire général
Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils (USIC)
mario.marti@usic.ch



USIC

Union Suisse des Sociétés d'Ingénieurs-Conseils
Schweizerische Vereinigung Beratender Ingenieurunternehmen
Unione Svizzera degli Studi Consulenti d'Ingegneria
Swiss Association of Consulting Engineers
Member of FIDIC and EFCA

But du présent document de prise de position

A l'occasion de la célébration de ses cent ans d'existence en 2012, l'Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils (USIC) a mené une enquête auprès de ses entreprises membres, à savoir 434 bureaux d'ingénieurs implantés dans quelque 900 sites à travers toute la Suisse.

L'enquête invitait les entreprises d'ingénierie à formuler des idées et propositions d'économie aussi judicieuses que durables en matière d'organisation, de planification, de construction et d'entretien d'infrastructures (les grandes infrastructures de transport ferroviaires et routières notamment). Les propositions devaient s'affranchir des contraintes matérielles et montrer comment de nouveaux concepts permettent de concevoir et construire des infrastructures de transport de bonne qualité.

L'infrastructure de transport est le nerf vital de la société. Aussi, pour être performante, doit-elle être planifiée, réalisée et entretenue dans une perspective de durabilité. Il convient de prendre en considération de manière appropriée et équilibrée les aspects économiques, écologiques et sociaux des infrastructures. Chaque année, les pouvoirs publics mettent à disposition d'importants moyens financiers pour l'entretien et le développement de l'infrastructure de transport. Selon une étude du Fonds national suisse menée en 2011, l'entretien des infrastructures suisses de transport coûte, à lui seul, quelque 6 milliards de francs suisses par année – un montant qui, assurément, augmentera ces prochaines années. Une amélioration sensée et durable de l'efficacité peut donc constituer une importante contribution pour le maintien, la sécurité et l'extension des infrastructures suisses. Les ingénieures et ingénieurs peuvent à cet égard offrir un soutien: de par leur compétence, leur esprit d'innovation et leur engagement, ils sont à même de créer une plus-value contribuant à diminuer les coûts tout en augmentant le bénéfice au profit de la collectivité et en assurant une sécurité adéquate.

Les nombreuses réponses à l'enquête ont permis d'aboutir aux résultats et propositions de solutions présentés ici. Les entreprises membres de l'USIC s'identifient à ces conclusions et contribuent à leur mise en œuvre.

L'USIC

L'USIC réunit quelque 900 entreprises d'ingénierie et de planification à travers toute la Suisse, lesquelles comptent en tout près de 10 000 collaboratrices et collaborateurs. Les entreprises membres génèrent annuellement un chiffre d'affaires brut de plus de 1,8 milliard de francs, ce qui correspond à environ 40 % de la part totale des dépenses dans le domaine de la construction. Par leur activité, les entreprises membres de l'USIC gèrent ainsi quasiment un tiers des dépenses totales du secteur suisse de la construction.

www.usic.ch

www.les-ingenieurs-construisent-la-suisse.ch

www.facebook.com/k.ING.usic

www.twitter.com/usic_ch